

DECLARATION DE SINISTRE

R.C Matériel entre chars **UNIQUEMENT**

La présente déclaration est à compléter et à signer par le pilote sous licence compétition FFCV, dans le cas où il est responsable d'un accident matériel entre chars à voile.

N° du contrat : 1828530904 – AXA France IARD sa

Information sur l'assuré :

Mme / Mlle / M.

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. Domicile : Tél. Portable :

E – mail :

N° de licence F.F.C.V :

Information sur l'accident :

Date : Heure : lieu :

Type de compétition :

Causes et circonstances de l'accident :

Description des dommages :

Information sur le tiers :

Miss / Mme / Mr

Name: First name:

Adress:

City: Country:

Phone number:

E- mail:

Si plusieurs tiers sont impliqués dans l'accident, remplir une déclaration par victime.

Si le (les) tiers a (ont) été blessé, remplir une autre déclaration

Pièces à joindre à la déclaration :

- . Photocopie de la licence F.F.C.V
- . Photocopie de la licence du pilote étranger
- . Rapport du Jury et document de réclamation
- . Devis de réparation
- . Relevé d'identité bancaire avec n° IBAN et BIC et coordonnées de la banque du pilote étranger

Chaque partie conservera une copie de la déclaration et l'original sera envoyé à :

F.F.C.V

A l'attention de Christophe ROGER

17 Rue Henri Bocquillon

75015 PARIS

Qui transmettra à l'assureur.

Fait à : **Le :**

Signature de l'assuré

Signature du tiers